**Assemblée des délégués SPVal**

Procès-verbal de la partie officielle

*Dans ce PV, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique. Ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

**Samedi 11 juin 2022
Salle polyvalente de St-Gingolph**

1. **Ouverture de l’assemblée**

**La Présidente de l'AD**, Odile Dorsaz, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Lors de son mot d’accueil, elle tire un bilan de ses 42 années d’enseignement et parle de l’évolution de l’école valaisanne et du rôle de l’enseignant.

1. **Contrôle des présences**

138 délégués sont présents.

1. **Approbation de l’ordre du jour**

Celui-ci est approuvé à l’unanimité.

1. **Approbation du PV de l’AD** **ordinaire par correspondance du 29 mai 2021**

Le PV disponible sur le site[*https://www.spval.ch/evenements/ad/pv-ad-spval-2021/view*](https://www.spval.ch/evenements/ad/pv-ad-spval-2021/view) est approuvé à l’unanimité et Céline Gay est remerciée pour son travail de rédaction.

1. **Nominations statutaires**

Pour le district de Martigny, **Justine Panchaud** présente Tony Sabino pour la Commission des Intérêts Matériels *(CIM)* ainsi que Frédéric Darbellay comme réviseur des comptes de la SPVal.

L’assemblée ratifie ces propositions.

Pour le district de Conthey, **Anny Dayer** présente Fabrice Fournier pour le poste de Président de l’AD / SPVal de 2025.

L’assemblée ratifie cette proposition.

Les district d’Entremont, d’Hérens et de Sierre sont encore à la recherche de représentants pour le Comité Cantonal ou pour les commissions permanentes (*(CP ou CIM).*

1. **Rapports d’activité**

**SPVal : par Olivier Solioz, *Président***

Après une introduction montagnarde, **Olivier Solioz** présente les points ou les questionnements suivants :

* Indemnités numériques et licences M365
* Interrogations sur les planifications et introductions des nouveaux moyens
* Interventions au Grand Conseil : abandon de la retenue du 5%, 100%=29 périodes,

redoublement, jours jokers…

* Nombres d’Enseignants Ressources pour le Vivre Ensemble
* Mesures d’aides : en 1-2 H, stagiaires, AVS
* Gestion RH en lien avec l’organisation scolaire
* Environnement Numérique de Travail
* Effectifs des élèves ukrainiens

**SER : par Samuel Rohrbach, *Président***

Après avoir transmis les salutations des collègues romands, **M. Rohrbach** aborde les points suivants :

* Réforme de la maturité gymnasiale
* Soutien des élèves en difficulté
* Refus de l’initiative sur l’augmentation de l’âge de la retraite pour les femmes et défense de la 13ème rente AVS
* Prise en compte de la réforme de l’orthographe par la CIIP
* Aide à l’internationale de l’éducation pour les collègues afghans réfugiés

**Olivier Solioz** remercie Samuel Rohrbach pour sa présence tout au long de ses années de présidence du SER et lui offre un présent au nom de la SPVal.

**FMEP : par Marylène Volpi Fournier, *Présidente***

Après les salutations de la FMEP, **Mme Volpi Fournier** aborde les points suivants :

* Suppression en septembre 2022 de la retenue des 5% de salaire pour les nouveaux enseignants
* Problème de la couverture insuffisante des allocations perte de gain *(APG)* non encore résolu
* Demande de renchérissement des salaires en fonction de l’IPC
* Diverses demandes de révisions à la CPVAL (rente conjoints, règlement sur les rentes de veufs/veuves, retrait en capital)
* Renforcement de l’attractivité du métier (cahier des charges, annualisation des heures travaillées, …)
* EVAFO : travail du comité de pilotage sur l’ensemble de la fonction publique

**CPVAL : par Patrice Vernier, *Directeur***

**M. Vernier** tient à relever que, pour diverses raisons, 2021 est une année parfaite pour la caisse et que l’année 2022 sera plus difficile. Il aborde ensuite les points suivants :

* Satisfactions à la suite de l’entrée en vigueur de la réforme des deux caisses qui sont solides.
* Prise en compte des demandes de la FMEP

**Le Président de la SPVal** remercie chaleureusement M. Vernier et le félicite à l’occasion de son futur départ à la retraite.

1. **Présentation de la résolution**

**Olivier Solioz** prend la parole et présente la résolution adoptée lors de la partie syndicale de l’AD.

Les délégués demandent de revaloriser les enseignants spécialistes AC&M en modifiant leur classe salariale et/ou en fixant leur plein temps en dessous de 32 périodes.

1. **Allocution de M. Christophe Darbellay, *Chef du DEF***

**M. Darbellay** salue l’assemblée et développe plusieurs points :

* Difficultés des années COVID pour les enseignants et les élèves
* Levée des mesures d’économie
* Augmentation du personnel enseignant pour donner suite à celle de la population
* Dossier du Numérique : indemnité pour les enseignants et augmentation des subventions élèves, en discussion avec les communes, nouveaux moyens adaptés des moyens vaudois
* Suppression du redoublement : ce doit être un projet pédagogique pas une fin en soi
* Nouveaux moyens d’enseignement du français 1-2-5 H terminés et harmonisés en Suisse Romande - Formation en 2023
* Nouveaux moyens d’enseignement de la musique : en commun avec Fribourg, prêts en 1-2-7-8 H - Formation au printemps 2023
* Formation sur les études dirigées et les tâches à domicile
* Évaluation : réflexion en cours sur le sens des notes et leur annualisation
* Revalorisation du métier nécessaire, car il n’y a pas assez d’enseignants. Cela va se faire en baissant le temps de présence-élève, mais avec un coût important et le parlement doit être convaincu.
* Postes ERVE : à étende partout à la suite des bonnes expériences sur le terrain
* Médiation scolaire encore trop faible : à augmenter
* Augmentation des budgets pour les formations certifiantes (Exemple : CAS autisme)
* Révision nécessaire du nombre d’élèves sous la responsabilité d’un directeur
* Création d’un bureau de soutien pour l’école obligatoire afin de répondre aux besoins des enseignants (psychologique, juridique…)
1. **Questions des délégués**

**Pierre Darbellay** *(Entremont)* remercie le département pour la suppression du suivi sur deux ans, mais se questionne sur l’obligation de travailler un jour et demi dans les duos pédagogiques.

**M. Michel Beytrison** lui répond qu’il y a des avantages et des inconvénients à cela et que des dérogations sont possibles en passant par l’inspecteur. Le dialogue doit être mené entre les directions et les enseignants.

**Aline Frossard** *(Entremont)* tient à relever que le fait d’empêcher le fonctionnement de duos dans lequel un enseignant travaille un seul jour n’aide pas à revaloriser la profession.

**Anny Dayer** (Conthey) relève les grandes difficultés rencontrées à la rentrée avec certains élèves de 1H et demande la mise en place rapide et simplifiée d’une aide précoce pour ces élèves.

**M. Guy Dayer** lui répond qu’il n’y a pas de solution unique à cette question complexe. Quand il y a des mesures renforcées, l’aide est prévue (AVS, stagiaires), mais parfois ces situations ne sont pas connues. Il faut alors utiliser les forces présentes tels que les enseignants d’appui ou les collègues et même, dans les situations d’urgence, faire une demande d’aide via la direction d’école. Ce point sera une priorité au département. Mais, le problème de trouver des enseignants disponibles pour ces périodes sera à résoudre.

**M. Jean-Philippe Lonfat** ajoute que le Service de l’enseignement est conscient de ce problème. Même s’il n’y a pas de solution-miracle, il ne faut pas hésiter à interpeller l’inspecteur ou le conseiller pédagogique.

Il relève ensuite les conséquences de la crise ukrainienne. Actuellement, il y a 272 élèves ukrainiens dans l’enseignement obligatoire. Mais, pour la prochaine rentrée scolaire, il y en aura environ 60 en 1-2 H et 650/700 dans les autres degrés. Il manque encore une dizaine de postes d’enseignants spécialisés en Valais.

1. **Mot de bienvenue de M. Damien Roch, *Président de St-Gingolph***

**M. Damien Roch** souhaite la bienvenue aux personnes présentes au nom du Conseil municipal et présente St-Gingolph, un village où l’on se sent en vacances toute l’année. Il remercie ensuite tout particulièrement la Présidente du jour, Odile Dorsaz, qui prendra sa retraite dans quelques jours. Ses remerciements vont également à l’ensemble des enseignants pour leur travail effectué tout au long de l’année.

1. **Divers**

**Odile Dorsaz** annonce que la prochaine AD ordinaire aura lieu le 3 juin 2023 à Bruson *(Entremont)* sous la présidence de Céline Gay.

Elle remercie ensuite la commune de St-Gingolph pour l’accueil et l’apéro offert, les collègues du district de Monthey, les personnes de contact, les délégués, les autorités politiques et scolaires, la Concordia, les membres du Bureau de l’AD et le Président de la SPVal.

**Olivier Solioz** remercie officiellement Odile Dorsaz et Anne-Marie Mesiano.

**Odile Dorsaz** clôt cette assemblée et invite les personnes présentes à l’apéritif ainsi qu’au cocktail dînatoire qui suivra.

 La Présidente de l’AD La Secrétaire de l’AD

 Odile Dorsaz Anne-Laure Coupy